

VILLE DE SAINT-PASCAL

AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT NUMÉRO 326-2018

AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal :

QUE le conseil municipal a adopté le 17 décembre 2018, le règlement numéro 326-2018 décrétant des travaux de remplacement du système de réfrigération de l'aréna ainsi que la construction d'un local technique pour la surfaceuse et autorisant un emprunt de 1 766 175 \$ pour en acquitter les coûts;

QUE ledit règlement a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 30 janvier 2019;

QU'UNE copie de ce règlement a été déposée au bureau de la soussignée où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance.

Donné à Saint-Pascal, ce 31^e jour de janvier 2019.

La greffière,

Louise St-Pierre, avocate, OMA

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus dans le Journal de Québec du 4 février 2019 et que j'ai affiché une copie à l'hôtel de ville le 31 janvier 2019.

Signé à Saint-Pascal, ce 31^e jour de janvier 2019.

La greffière,

Louise St-Pierre, avocate, OMA